

RENTREE DES CLASSES 2025

Equipements professionnels obligatoires

CAP MENUISIER

Votre enfant bénéficie pour son entrée en formation d'une aide de la part du **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** pour ses équipements professionnels. Cette aide d'un montant de 115 € est gérée directement par le lycée. Les équipements fournis seront la propriété de votre enfant, sauf s'il interrompt sa scolarité dans les trois mois qui suivent la rentrée scolaire : dans ce cas il devra restituer les équipements fournis.

Le port des équipements professionnels est obligatoire sur les plateaux techniques et lors des périodes de formation en milieu professionnel, ils se composent de :

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS CAP MENUISIER

Les équipements de protection individuels sont à essayer et commander chez le fournisseur agréé

Avant le 20 JUILLET 2025, à l'adresse suivante :

TPL Boutiques COVERPA ZI de Madrazès 24200 SARLAT

Tel 05 53 59 32 31

Désignation	PRIX HT	Taille
1 paire de chaussure de sécurité S1 NOIR/BLEU	42.00	
1 pantalon de travail MULTIPOCHES noir	28.00	
2 tee-shirt GALAXY ENGEL blanc /gris anthracite	21.66	
1 sweet-shirt BLEU ROI	18.33	
1 paire de gant indice de coupure 5	3.67	
1 lunette sécurité incolore	4.17	
3 marquages vêtements SERIGRAPHIE 4 COULEURS	7.14	
1 cadenas 35	5.63	
1 casque anti-bruit rouge	6.67	
1 mètre ruban 5m*19mm	4.70	
2 crayons charpentier lot de 2 L 30 cm	6.32	
1 m alu noir oxyde 5 branches mm	10.78	
1 ciseau bois 20 Dynagrip	13.76	
1 ciseau bois 8 Dynagrip	12.02	
1 coffret 32 embouts de vissage	23.48	
	TOTAL HT	208.33 €
	TOTAL TTC	250.00 €

Vous devrez alors régler directement au magasin le solde à votre charge pour valider la commande

Montant total des fournitures obligatoires : **250.00€**

Financement aide Conseil Régional : **115.00 €**

Restant dû à votre charge : 135.00€

Nom :	Prénom :	Classe :
Adresse :		
Date de la commande	Le :	Prise par :
Equipements remis à l'élève	Le :	par :
Signature :		Signature :

